***Noisy-le-Grand, capitale économique de l’Est métropolitain***

*Noisy-le-Grand compte aujourd’hui plus de 67 000 habitants répartis dans 17 quartiers historiques. Son vieux centre-ville briard cohabite avec un centre commercial régional et un quartier d’affaires en pleine expansion. Noisy-le-Grand bénéficie d’une situation géographique et d’un cadre de vie privilégiés avec plus de 130 hectares d’espaces verts ouverts au public, auxquels s’ajoutent désormais les 280 hectares du bois-Saint-Martin acquis par la Ville et la Région Île-de-France en décembre 2020. Délimitée au nord par la Marne et au sud par le bois Saint-Martin, la ville est située aux portes de Paris, à 20 minutes du centre de la capitale en RER A ou E. 3e pôle d’affaires de la région Île-de-France, Noisy-le-Grand compte environ 4 000 entreprises, dont près de 600 commerces de détail. Les sièges de plusieurs entreprises internationales y sont implantés.*

*Noisy-le-Grand offre des parcours scolaires riches et variés grâce, notamment, à son collège et à son lycée international et à sa proximité avec l’Université Paris Est.*

Recrute pour sa Direction de l’Education et de l’Enfance :

**Des Animateurs d’accueils de loisirs (h/f)**

Au sein de l’un des accueils de loisirs de la collectivité, vous aurez pour principales missions de :

* Accueillir et encadrer un groupe de 8 à 10 enfants (centres maternels) ou 12 à 14 enfants (centres primaires)
* Réaliser et mettre en œuvre des séances d’animation adaptées (public, objectifs…)
* Effectuer l’organisation logistique, matérielle et pratique des activités ainsi que leurs installations
* Appliquer et contrôler les règles de sécurité
* Organiser un programme d’activités prenant en compte une progression pédagogique
* Evaluer les pratiques, les acquis et les résultats obtenus des projets et des activités mises en œuvre
* Participer aux travaux collectifs de l’équipe d’animation du centre de loisirs
* Assurer le suivi et les relations avec les parents

**Profil et compétences requises :**

* Connaissances de bases du milieu socio-éducatif
* Connaissances de bases de la psychologie de l’Enfant et de ses rythmes
* Savoir organiser des activités de loisirs et animer un groupe d’enfants
* Elaborer et rédiger des projets d’activités et d’animations, les mettre en œuvre et les évaluer
* Utiliser et mettre en œuvre une ou plusieurs techniques d’animation auprès d’un groupe
* Etre capable de transmettre des savoirs et savoir-faire
* Communiquer et écouter, Gérer des conflits
* Sens de l’organisation
* Capacités à prendre des initiatives, autonomie, réactivité, dynamisme
* Capacités relationnelles, sociabilité
* Sens créatif et imaginatif, Esprit d’équipe
* BAFA ou titres et diplômes mentionnés par arrêté du ministère de la Jeunesse, des Sports et

de la vie associative

**Différents types de contrat, jusqu’à l’équivalent temps plein**

Adresser lettre de motivation avec curriculum vitae à :

Madame le Maire

Hôtel de Ville – BP 49 – 93161 NOISY-LE-GRAND Cedex

Par mail à l’adresse suivante : [recrutement@ville-noisylegrand.fr](mailto:recrutement@ville-noisylegrand.fr)

**Les différents types de contrats :**

*Horaires* : **Présence de 10h le mercredi *(arrivée échelonnée entre 7h et 9h)***

Et une réunion pédagogique hebdomadaire obligatoire de 3h tous les mardis (répartie selon 3 schémas)

*Horaires :* ***16h00 / 19h00 les Lundis, Mardis, Jeudis, Vendredis***

Et une réunion pédagogique hebdomadaire obligatoire de 3h tous les mardis (répartie selon 3 schémas)

***Après un mois d’expérience et selon le niveau d’évaluation, l’animateur peut faire partie des remplaçants du mercredi. (10h)***

***2 fonctions possibles :***

1. Animateur en accueil de loisirs : tous les jours de l’année sur le même accueil de loisirs.
2. Animateur « volant » remplaçant « ACCUEIL », sur un secteur de 5 ou 6 accueils. Remplacement de plusieurs jours, semaines ou mois.

*Horaires :* ***16h00 / 19h00 les Lundis, Mardis, Jeudis, Vendredis***

***Présence de 10h le mercredi (arrivée échelonnée entre 7h et 9h)***

Et une réunion pédagogique hebdomadaire obligatoire de 3h tous les mardis (répartie selon 3 schémas)

Animateur en accueil de loisirs : tous les jours de l’année sur le même accueil de loisirs.

***A tous ces contrats peuvent se rajouter les heures de surveillance et animation de cantine à hauteur de 6h20*** **par semaine. Horaires : 12h00 / 13h35 les Lundis, Mardis, Jeudi, Vendredis.**

**Ainsi, les contrats peuvent évoluer comme suit :**

Contrat **13h00** / semaine 🡺🡺🡺 🡺🡺🡺 **19h20** / semaine

Contrat **14h30** / semaine 🡺🡺🡺 🡺🡺🡺 **20h50** / semaine

Contrat **24h30** / semaine 🡺🡺🡺 🡺🡺🡺 **30h50** / semaine

**Contrat**

**13h00 / semaine :**

**Contrat**

**14h30/ semaine :**

**Contrat**

**24h30 / semaine :**

**Pendant les vacances selon les besoins du service : 47h30 /semaine (9h30/jour)**

Adresser lettre de motivation avec curriculum vitae à

Madame le Maire

Hôtel de Ville – BP 49 – 93161 NOISY-LE-GRAND CEDEX

Adresse E-Mail : [recrutement@ville-noisylegrand.fr](mailto:recrutement@ville-noisylegrand.fr)